

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT



Devenir Accueil Vélo dans le Gers

2026

Un accueil et des services pensés
pour les voyageurs à vélo



Le développement du tourisme à vélo est un axe stratégique du Comité Départemental du Tourisme du Gers, grâce à un réseau important d'itinéraires cyclables balisés et sécurisés qui traversent le département.

Afin d'offrir aux cyclotouristes une expérience de qualité tout au long de leur parcours, le CDT s'appuie sur le label Accueil Vélo pour structurer une offre répondant à leurs besoins spécifiques, contribuer à renforcer l'attractivité de la destination, à prolonger les séjours et à générer des retombées économiques pour les professionnels du tourisme, tout en accompagnant le développement d'un tourisme durable.

UN REPERE POUR LES CYCLISTES

Géré par France Vélo Tourisme (FVT), Accueil Vélo est le label national qui permet aux voyageurs à vélo d'identifier des professionnels proposant un accueil et des services adaptés, à proximité d'itinéraires cyclables.

Le principe : accueillir la personne, son vélo et ses bagages, faciliter son étape et lui donner des informations fiables.

C'est le rôle d'Accueil Vélo : un label pensé pour les touristes à vélo !

POURQUOI DEMANDER LE LABEL ?

- 1** S'inscrire dans une **dynamique** touristique en plein essor, nationale, régionale et départementale.
- 2** Améliorer sa **visibilité** auprès des voyageurs à vélo, sur les sites internet du CDT du Gers (www.tourisme-gers.com) et de FVT (www.francevelotourisme.com).
- 3** Être facilement **identifiable** grâce à la marque Accueil Vélo .
- 4** Bénéficier des actions de **communication** menées autour des itinéraires.
- 5** Rejoindre un **réseau national** de professionnels engagés (10 000 partenaires labellisés)



VOTRE ÉTABLISSEMENT EST-IL CONCERNÉ ?



Si votre établissement est situé à proximité d'un itinéraire gersois inscrit dans un Schéma (Véloroute de la Vallée de la Baïse V82, Scandibérique ev3, Voie Verte de l'Armagnac, itinéraires validés par le Codep32, Itinéraires Artistiques, Grand Tour de l'Astarac à Vélo ...), et que vous appartenez à une de ces catégories, vous pouvez rejoindre le réseau Accueil Vélo !

HÉBERGEMENTS



La première attente des touristes à vélo concerne l'hébergement ! Hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes et autres hébergements. Le seul pré-requis : le classement ou l'intégration d'une démarche qualité.

LOUEURS DE VÉLOS



Les structures doivent proposer une location de vélos adaptée à tout type de clientèle, que ce soit dans une structure dédiée ou un local saisonnier.

RÉPARATEURS DE VÉLOS



Pour des touristes à vélos, savoir qu'ils peuvent faire confiance à des réparateurs le long de leur itinéraire est un vrai gage de sérénité.

OFFICES DE TOURISME



L'Office de Tourisme est la porte d'entrée vélo du territoire, fournissant toutes les informations utiles aux touristes à vélo.

RESTAURANTS



La restauration contribue à l'expérience touristique en permettant de découvrir l'identité culinaire des territoires. Votre structure doit proposer au minimum de la petite restauration sur place.



Collection Tourisme Gers/Pays Portes de Gascogne

SITES DE VISITE



Sites patrimoniaux, culturels ou touristiques : les visites de sites sont les principales activités hors vélo des cyclistes.

ACTIVITÉS DE LOISIRS



Activités sportives, récréatives ou de découverte.



Collection Tourisme Gers/Arnaud Späni

LES CRITÈRES DE LABELLISATION



7 engagements constituent le socle commun. D'autres critères s'appliquent selon l'activité.

LES CRITÈRES DU SOCLE COMMUN

CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ : l'établissement doit être situé à proximité d'un itinéraire vélo sécurisé et balisé.

1

INDIQUER LE MEILLEUR ACCÈS



Expliquer clairement comment rejoindre l'établissement depuis l'itinéraire cyclable.

2

ACCUEILLIR ET INFORMER



Donner des informations pratiques et touristiques fiables, adaptées aux cyclistes.

3

SÉCURISER LE STATIONNEMENT DU VÉLO



Prévoir un abri fermé pour les hébergements et des arceaux adaptés pour les autres structures.

4

RECHARGER LA BATTERIE DES VÉLOS ÉLECTRIQUES



Mettre à disposition une solution de recharge pour les batteries de VAE.

5

RECHARGER LE TÉLÉPHONE ET LE GPS



Permettre la recharge des appareils utilisés pendant le parcours.

6

PROPOSER UN ESPACE DE DÉPÔT DES BAGAGES



Prévoir une consigne, un local ou un espace sécurisé pour les sacoches et bagages le temps d'une visite ou d'un déjeuner.

7

METTRE UN KIT DE RÉPARATION À DISPOSITION



Permettre les petites réparations et orienter vers un réparateur en cas de besoin.



Collection Tourisme Gers/Arnaud Spahr

DES CRITÈRES THÉMATIQUES

Des critères thématiques différents sont appliqués à chaque type d'établissement. Pour obtenir la grille détaillée, contactez la référente départementale (Isabelle Cardouat T.05 62 05 87 36 . Email : amenagement@tourisme-gers.com)

DEVENIR ACCUEIL VÉLO EN PRATIQUE



Demande information
Référent départemental
du label

Demande de labellisation
ou re-labellisation
Formulaire Accueil Vélo®

1

2

Vérification de l'éligibilité
par le référent départemental
Visite de contrôle

3

Envoi
du dossier complet au candidat
par le référent départemental pour
confirmer la labellisation

Règlement de la cotisation
de 200 € pour 3 ans

4

5

Remise de la plaque Accueil Vélo®
et de la vitrophanie.
Référencement dans les systèmes
d'information national et
départemental

INFORMATIONS
NATIONALES



France Vélo
Tourisme



RÉFÉRENTE DÉPARTEMENTALE ACCUEIL VÉLO
CDT DESTINATION GERS

Isabelle Cardouat 05 62 05 87 36 amenagement@tourisme-gers.com



© Collection Tourisme Gers / Arnaud Späni

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DESTINATION GERS

Site Grand public : www.tourisme-gers.com

Site Pro : www.pro.tourisme-gers.com

